

# Tir de l'Abat l'Oiseau



**Samedi 4 mars 2023**

**RDV au jeu d'arc à 13 h 15**

**Début du tir : 14 heures  
précises !**

**(à partir de Cadet (te) s)**

**N'oubliez pas votre maillot de Compagnie !**

## **Mais au fait, l'abat l'oiseau, c'est quoi ?**

Chaque année en mars, les compagnies d'arc organisent un tir traditionnel marquant la reprise des tirs après l'hiver : **c'est l'Abat l'oiseau**. On utilise pour cela un petit oiseau en bois fixé sur une carte Beursault.

Les archers de notre compagnie tirent selon un ordre établi : Le Roy de la saison précédente, les membres du bureau puis les archers par ordre d'arrivée à la Compagnie.

Le premier archer touchant « mortellement », c'est-à-dire faisant tomber l'oiseau (**il doit tomber de la cible et être clairement marqué par la flèche**), est reconnu par les autres archers de la compagnie, **Roy de la Compagnie pour l'année**.





**C**haque année, le Roy de la Compagnie remet son titre en jeu lors du tir de l'Abat l'oiseau de l'année suivante et doit décorer pour cette occasion deux cartes Beursault qui sera utilisé lors du tir.

**L**e nouveau Roy prend possession de l'Oiseau abattu, ainsi que de la carte, signée par les Archers de la Compagnie présents.

## **Et après ? En route pour le Tir du Roy de France :**

**Le Tir du Roy de France** se déroule toujours le **1er mai** et tous les Rois des Compagnies **se doivent d'y participer** en se rendant à Vic-sur-Aisne, accompagné de leurs proches et des responsables de la Compagnie en vue de désigner le Roy de France.

**C'est un Tir à la perche vertical**, l'oiseau étant placé en haut d'un mat de 18 m environ. Il y a plusieurs mats avec des oiseaux dans un champ et le 1er de sa série qui fait tomber l'Oiseau est tout d'abord sélectionné pour la finale des Rois.

**Après** il ne reste plus qu'à être le 1er à le faire tomber... C'est à voir !!!



**Bon tir à tous...**

**Le Capitaine,  
Jean-Guy de Rozario**

***Compte-tenu du grand nombre de participants potentiels et par mesure de sécurité, seuls les archers confirmés ayant la capacité et le matériel pour tirer à 50 m, pourront participer à ce tir.***

***Tout archer qui participera à ce tir doit s'engager à représenter notre Compagnie le 1er mai 2023 lors du Tir du Roy de France organisé par la Compagnie d'Arc de Vic sur Aisne s'il devient, lui-même, le nouveau Roy de la Compagnie.***